RAPPORT ANNUEL 81-82

Sommaire

Lettres de présentation 3, 4, 5
Message du président 6
Message du directeur général 9
Bureau des administrateurs 10
Comité administratif 10
Personnel permanent 10
Commission des examinateurs 10
Comité de discipline 11
Autres comités 11
Rapport du comité d'inspection professionnelle 12
Rapport du syndic 13
Rapport du comité de discipline 14
Renseignements généraux:
-Immatriculation 15
-Tableau de l'Ordre 15
Organigramme 16
Rapport des vérificateurs 17
Analyse des dépenses 28

Conseil exécutif

Gouvernement du Québec

Monsieur Claude VAILLANCOURT
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Québec, Qué.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'Ordre des dentistes du Québec, pour l'année terminée le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles

Camille LAURIN

Le 30 juin 1982

linistre responsable

Monsieur Camille LAURIN
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Gouvernement du Québec
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Code des professions (1973), chapitre 43, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des dentistes du Québec au 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jean-Guy LANDRY, d.d.s.

Le 30 juin 1982

Office des professions

Me André DESGAGNÉ
Président de l'Office des professions
Office des professions du Québec
930, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2L4

Monsieur le président,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de l'Ordre des dentistes du Québec pour l'année terminée le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jean-Guy LANDRY, d.d.s.

Le 30 juin 1982

Message du président

Mesdames,
Messieurs,

C'est pour moi une tâche très agréable de poursuivre cette année cette tradition qui veut, en guise de rapport annuel à cette assemblée générale, que soit dressé un tableau rétrospectif des différents événements d'importance qui ont pavé le chemin que nous avons poursuivi tout au long de cette année.

En mars dernier le tableau de l'Ordre comptait 2 580 membres ce qui représente une augmentation de 112 dentistes. Si l'on tient compte du faible taux d'augmentation de la population en général, nous nous rapprochons rapidement pour l'ensemble de la province du ratio jugé acceptable de 1 dentiste pour 2 000 de population, ce qui signifie que d'ici peu il ne sera plus question de problème d'accessibilité.

COMITÉ ADMINISTRATIF ET BUREAU DES ADMINISTRATEURS

Du premier avril 1981 au 31 mars 1982 le Bureau des administrateurs s'est réuni à six reprises pour sept jours de délibérations, tandis que le Comité administratif, au cours de la même période, appelait douze réunions.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE L'ORDRE

Les Journées dentaires 1981

Les Journées dentaires 1980 avaient atteint un succès que nous jugions inégalable; pourtant les Journées dentaires 1981 ont dépassé toutes les prévisions et le succès atteint leur permettait de se hisser au premier rang en importance au Canada. Nous pouvons être fiers de ce succès atteint grâce à la collaboration de tous et aux talents incontestables du docteur Morton R. Lang ainsi qu'aux efforts qu'ont déployés tous les membres de l'équipe d'organisation des Journées dentaires. Nous devons nous souvenir que les Journées dentaires représentent avant tout le point culminant de la campagne d'éducation continue de l'Ordre au Québec. Le haut taux de participation fait l'envie de beaucoup d'autres corporations et témoigne du sens aigu de responsabilité professionnelle qu'entretiennent tous les membres.

Éducation continue

La récente campagne d'éducation continue ayant pour thème la pédodontie a su intéresser un très grand nombre d'entre nous, membres des différentes sociétés dentaires locales situées aux quatre coins de la province.

Parallèlement au déroulement de cette campagne thématique, le comité d'éducation continue mettait en place deux projets forts intéressants: la tenue annuelle de deux campagnes d'éducation continue et l'élaboration d'un dossier personnel visant à recevoir la compilation d'heures/crédits selon une grille suggérée. Il est à préciser qu'il n'est nullement question d'imposer l'obligation aux dentistes de cumuler un certain nombres d'heures/crédits. Ce système d'auto-évaluation deviendra opérationnel à compter du premier juillet prochain.

Quant au projet de tenir annuellement deux campagnes d'éducation continue, celui-ci verra le jour dès septembre prochain et les thèmes traités seront "Diagnostic et plan de traitement" et "L'occlusion".

Colloque

Notre colloque tenu le 12 juin dernier a permis à 250 membres d'échanger sur "LE RÔLE SOCIAL DU DENTISTE, DÉFI DES ANNÉES 80". Un certain nombre des recommandations issues de cet événement a déjà fait l'objet de réalisations de la part de l'Ordre. Le succès in-

contestable de cette réflexion collective doit être attribué au docteur Denis Forest ainsi qu'à l'équipe des personnes ressources. Aucune décision finale n'a encore été rendue quant à la tenue d'un deuxième colloque tel que suggéré par bon nombre de participants.

Inspection professionnelle

Près de 200 dentistes ont cette année fait l'objet de visites d'inspection professionnelle et les conclusions générales sont à l'effet que nous pouvons être fiers du niveau de compétence que les confrères et les consoeurs mettent à la disposition de la population qu'ils sont appelés à traiter.

Ce programme d'inspection professionnelle est exécuté par plusieurs dentistes inspecteurs ce qui complique à certains égards le déroulement des inspections ainsi que l'uniformité des rapports. Pour pallier à ces inconvénients nous entendons cette année confier l'ensemble du programme à une seule personne dont les services seront retenus à titre permanent.

Publicité

Nous avons eu cette année à faire face à un nouveau type de problème. En effet, un certain nombre de membres ont, probablement par ignorance du règlement sur la publicité, donné cours à des sollicitations non conformes au règlement de l'Ordre sur la publicité. À cette intention nous réitérons l'importance d'une publicité restrictive afin de maintenir le caractère et l'image professionnels de la médecine dentaire. Au surplus, j'incite tous les membres à s'informer en cas de doute auprès de l'Ordre des dentistes avant de s'adonner à une publicité qui pourrait leur attirer des ennuis, en plus d'être déloyale envers ceux qui respectent le règlement de leur corporation en cette matière.

Le public et les soins professionnels

Comme je le mentionnais au début de cet exposé, d'ici peu de temps nous aurons atteint un rapport dentiste/population suffisant pour répondre à une demande de soins dentaires qui assurerait et maintiendrait une bonne santé dentaire de toute la population. Des informations et statistiques récentes nous démontrent encore qu'un grand nombre de citoyens, faute d'information et d'éducation adéquates, persistent à négliger leur santé dentaire. En vue de contribuer à l'amélioration concrète de la santé dentaire au Québec, l'Ordre des dentistes, à l'occasion du Mois de la santé dentaire, initiait une campagne de publicité à l'intention de toute la population par le truchement des différents médias. Un tel geste, espérons-nous, incitera nos concitoyens à prendre davantage soin de leur santé dentaire. Il est évident qu'une des conséquences de ce geste sera une augmentation de la consultation dentaire. Pour cette année le thème choisi pour cette campagne de publicité est "NE LAISSEZ PAS TOMBER VOS DENTS, ELLES SONT IRREMPLAÇABLES".

Toujours dans le cadre des relations publiques, nous avons tenu deux conférences de presse, l'une pour souligner le Mois de la santé dentaire au Québec et l'autre à l'occasion de l'annonce de l'intention du gouvernement de procéder à la désassurance des soins dentaires. Nous avons l'intention d'intensifier davantage nos interventions auprès du public.

RELOCALISATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ORDRE

Compte tenu du rôle de plus en plus prépondérant qu'est appelé à jouer l'Ordre des dentistes, il devenait impérieux pour l'Ordre d'élargir l'espace où se déroulent les activités de la permanence. L'endroit que nous occupions ne nous permettait plus de nous pourvoir en espace suffisant pour nos besoins. Au surplus, nous avons été informés que les coûts de location seraient augmentés d'une façon très importante. Nous avons donc dû voir à nous relocaliser en un endroit plus susceptible de répondre à nos besoins à des coûts plus acceptables et, en octobre dernier, le siège social de l'Ordre se transportait au 3565, rue Berri, bureau 200. J'invite les membres à nous rendre visite.

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR À L'ORDRE

Afin de disposer de données statistiques plus élaborées et d'accès rapide, nous entrevoyions depuis quelques années la nécessité de mettre sur ordinateur le tableau de l'Ordre ainsi que la gestion de nos opérations financières. Nous avons donc acheté au coût de 4 000,00$ l'ordinateur de la Corporation professionnelle des médecins. Cet ordinateur était devenu insuffisant pour les médecins mais pouvait amplement satisfaire à tous nos besoins.

POLITIQUE DE SANTÉ DENTAIRE

Au cours de l'année terminée, la direction de l'Ordre des dentistes a consacré une partie importante de ses efforts pour répondre et commenter le projet de politique de santé dentaire soumis par le gouvernement, particulièrement à cause de l'importance d'une telle politique sur l'avenir de la profession.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI 27

En décembre dernier, les représentants de l'Ordre des dentistes faisaient valoir, à l'occasion d'une commission parlementaire, leurs commentaires sur certaines dispositions de ce projet de Loi. Nous avons profiter de cette occasion pour sensibiliser les parlementaires à l'ensemble des problèmes que vit la profession et notamment nous avons manifesté notre désaccord quant au retrait de la prévention en secteur privé.

ÉLÉMENT PROSPECTIFS POUR L'ANNÉE QUI VIENT

Sans vouloir tomber dans un certain négativisme, la conjoncture économique actuelle ainsi que les gestes que s'apprête à poser le législateur nous incitent à anticiper que la décade des années 80 sera déterminante pour tous les professionnels, y compris les dentistes. Il m'apparaît très clair que nous devrons faire preuve de vigilance et que nous devrons nous soucier davantage de l'image que nous projetons au sein du public. Pour ce faire, vos représentants à l'Ordre des dentistes entendent intervenir de façon régulière au niveau des médias écrits, parlés ou télévisés.

En terminant, il me plaît d'affirmer que l'Ordre des dentistes, dont j'assume la présidence, couronne l'exercice 1981-82 par un bilan très positif en terme d'activités et de réalisations. Je remercie donc tous les administrateurs ainsi que les dentistes qui ont participé de près ou de loin aux activités de l'Ordre, pour le dévouement, la disponibilité et le sens professionnel dont ils ont fait preuve.

Je désire également témoigner ma gratitude aux membres de la permanence professionnelle et du personnel de soutien pour leur loyauté et la compétence manifestées dans l'exécution de leurs tâches.

À l'issue de cet exposé je puis vous assurer que nous sommes fort conscients que les défis que nous aurons à relever seront de taille et impliqueront de lourdes conséquences pour l'avenir de notre profession. Votre Bureau réalise pleinement que pour y faire face avec autorité, nous devrons faire preuve de clairvoyance, de vigilance, et sentir votre appui constant.

Le président,

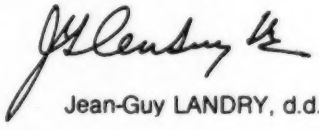

Jean-Guy LANDRY, d.d.s.

Message du directeur général

Mesdames,
Messieurs,

Tel qu'anticipé, les objectifs que la permanence de l'Ordre s'était tracés se sont matérialisés au cours de la période que couvre ce rapport. C'est ainsi que nous avons procédé à l'acquisition d'un ordinateur et aujourd'hui le Tableau de l'Ordre y est consigné. Cette initiative, en plus de nous donner accès à une foule de renseignements utiles, accélère le processus de consultation. À ce même chapitre, nous prévoyons pour l'année qui vient, informatiser toutes les opérations financières de l'Ordre.

Un autre événement digne de mention demeure la relocalisation du siège social de l'Ordre. À un coût très acceptable, nous disposons maintenant d'une surface de travail fonctionnelle, facile d'accès et répondant à nos besoins. Au surplus, nous continuons à raffiner notre gestion tant sur le plan des ressources financières que sur le plan des ressources humaines et physiques.

À titre de prospective, il convient de mentionner qu'au cours de l'année qui s'amorce, nous avons l'intention d'intensifier les rapprochements et le dialogue avec les organismes impliqués au niveau des décisions qui nous touchent tant sur le plan professionnel que politique. C'est en ce sens, que nous espérons que le comité consultatif "Ministère des Affaires sociales/Ordre des dentistes" deviendra réalité. Nous attendons beaucoup de ce module d'échanges statutaires.

En nous inspirant du passé, nous devrons faire preuve de créativité afin de découvrir des moyens de communications publiques efficaces en vue d'amener la population à prendre en charge sa santé dentaire, et ce pour une meilleure santé en général.

L'augmentation rapide en nombre de tous les intervenants en médecine dentaire, nous permet d'anticiper dès maintenant, qu'à court terme, la population demeurant stable, nous serons en mesure de répondre à toute demande en soins dentaires. Cependant, nous devons poursuivre nos efforts afin que soient appliquées les mesures de prévention individuelles ou de masse tout en reconnaissant qu'à travers toutes ces initiatives le dentiste demeure le chef de l'équipe.

Enfin, nous anticipons de nombreux défis à relever, ce qui représente pour l'équipe de l'Ordre une occasion de déployer les efforts et le dynamisme nécessaires à la poursuite et au succès des objectifs tracés.

Le directeur général,

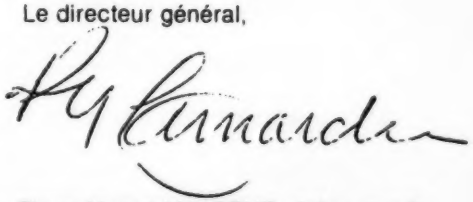

Pierre-Yves LAMARCHE, d.d.s., m.a.h.

Bureau des administrateurs

RÉGION «A»	Dr Étienne LECLERC
RÉGION «B»	Dr Gismond DION
RÉGION «C»	Dr Marc BOUCHER
	Dr Guy MARANDA
	Dr Claude BUSSIÈRE
RÉGION «D»	Dr Jean-Claude LEPROHON
RÉGION «E»	Dr Charles E. GOULET
RÉGION «F»	Dr Gilles BÉLISLE
	Dr Laval COUTURE
	Dr Mervyn GORNITSKY
	Dr Roger GRÉGOIRE
	Dr Earl M. HERSHENFIELD
	Dr Michel JAHJAH
	Dr J. Roland NADEAU
	Dr Preston Clark STAPLES
RÉGION «G»	Dr Pierre OLIVIER
RÉGION «H»	Dr Marc R. TRÉPANIER
RÉGION «I»	Dr Jean-Guy LANDRY
RÉGION «J»	Dr Gaston LAFRENIÈRE
RÉGION «K»	Dr Roch PARADIS

Représentants nommés par l'Office des professions

M. Jacques LÉVESQUE
M. Jean-Marie DEPORCQ
Mme Yolande TAYLOR
Mme Thérèse VARIN

Comité administratif

Dr Jean-Guy LANDRY, président
Dr Guy MARANDA, vice-président
Dr Michel JAHJAH
Dr Charles E. GOULET
M. Jean-Marie DEPORCQ
Dr Pierre-Yves LAMARCHE, secrétaire

Personnel permanent

Dr Pierre-Yves LAMARCHE
-Directeur général
Dr Charles E. GOSSELIN
-Secrétaire registraire
Dr Florent TERRIAULT
-Directeur de la pratique professionnelle

M. Pierre BARIL
-Responsable de la répression de la pratique illégale

Mme Nicole BERGERON
-Secrétaire administrative

Mme Nicole HAMEL
-Commis dactylo
Mme Rachel CASTIGLIO
-Secrétaire de direction
Mme Carole ERDELYON
-Secrétaire du syndic
Mme Christine HUPFER
-Secrétaire de direction
Mme Sylvie BARBEAU
-Préposée à la comptabilité
Mme Marcelle BÉLANGER
-Secrétaire sténo-dactylo
Mme Claudette BIBEAU
-Secrétaire de direction
Mme Jacqueline ROBERGE
-Secrétaire réceptionniste
M. Rodolphe CHAGNON
-Préposé à la mécanographie

Commission des examinateurs

Dr Charles G. BAER, président
Dr Jean-B. MEUNIER
Dr Jacques OLIVIER
Dr Pierre OLIVIER
Dr Preston C. STAPLES
Dr Robert SALOIS

Examinateurs:
Dr Lawrence S. BURTON
Dr Guy RENAUD
Dr Denis LAVERDIÈRE
Dr Daniel STEINBERG
Dr Rodier ST-LOUIS
Dr Paul DIONNE
Dr Marcelle LABELLE

Comité de discipline

Me Marcel DUMAS, président
Dr Jacques BÉGIN
Dr Paul-André LACHANCE

Substituts:

Dr Lucien BOSSÉ
Dr Jean-Guy CARON
Dr André CHAREST
Dr Jules HAMEL
Dr Raymond LAVALLÉE
Dr André PARÉ
Dr Marvin PINCHUK
Dr Jacques JOLIN

Secrétaire:

Dr Charles E. GOSSELIN

Secrétaire-substitut:

Dr Roger CHARETTE

Comité conjoint des Universités et de l'Ordre

Dr Jean-Guy LANDRY
Dr Marc BOUCHER
Dr Earl M. HERSHENFIELD

Comité des services dentaires hospitaliers et agrément des programmes de spécialisation en médecine dentaire

Dr Mervyn GORNITSKY, président
Dr Jean BEAUCHEMIN
Dr Victor LEGAULT
Dr Pierre SURPRENANT
Dr Pierre VALLÉE

Comité d'éducation continue

Dr Michel JAHJAH, président
Dr Denis LAFLAMME
Dr Earl M. HERSHENFIELD
Dr Guy BOYER
Dr Normand TARDIF

Comité de conciliation et arbitrage des comptes

Dr Pierre OLIVIER, président
Dr Gaétan BOUCHARD
Mme Thérèse VARIN

Substituts:

Dr Jacques JOLIN
Dr Ezra KLEINMAN
Dr Jean-Guy LAHAIE
Dr Preston C. STAPLES

Greffier:

Dr Roger CHARETTE

Secrétaire:

Dr Charles E. GOSSELIN

Président suppléant:

Mme Thérèse VARIN

Comité de l'information

Dr Gaston LAFRENIÈRE, président
Dr Gilles BÉLISLE
Dr Yves DUFRESNE
Dr Daniel KANDELMAN
Dr Laval COUTURE

Comité d'éthique

Dr Yves CANTIN, président
Dr Jean GUIMOND
Dr Guy RONDEAU
Dr Marcel LABELLE
Dr Sidney SILVER

Comité de rédaction du journal dentaire

Dr Marcel HÉBERT, président
Dr Gilles BÉLISLE
Dr Charles DIXTER
Dr Denis FOREST
Dr Paul SIMARD
M. Jean MALBOEUF

Comité des spécialistes et de la spécialisation

Dr Guy MARANDA, président
Dr Pierre MARCHAND, généraliste
Dr Jean BERNARD, chirurgie buccale
Dr Ronald JONES, prosthodontiste
Dr Jean B. L'HEUREUX, hygiène dentaire publique
Dr Richard SILBERT, endodontiste
Dr Marvin WERBITT, périodontiste
Dr Lucien BOSSÉ, orthodontiste
Dr Arthur FELGAR, pédodontiste
Dr Pierre DUQUETTE, médecine dentaire

Comité des finances

Mr. Jean-Marie DEPORCQ, président
Dr Roch PARADIS
Dr Marc R. TRÉPANIER
Dr Gilles BÉLISLE

Comité du personnel des services auxiliaires

Dr Charles E. GOULET, président
Dr Robert SALOIS
Dr Gaston LAFRENIÈRE
Dr Andrew TOEMAN
Dr Étienne LECLERC

Comité d'inspection professionnelle

Dr Roger GRÉGOIRE, président
Dr Gismond DION
Dr Charles E. GOULET
Dr Roland NADEAU
Dr Jean-Claude LEPROHON

Comité d'examen des titres

Dr Guy MARANDA
Dr Majella DION
Dr Pierre MARCHAND

Membres d'office de tous les comités de l'Ordre:

Dr Jean-Guy LANDRY, président
Dr Pierre-Yves LAMARCHE, directeur général

Rapport du comité d'inspection professionnelle

Au nom des membres du comité d'inspection professionnelle, permettez-moi de vous soumettre le rapport annuel de ses activités.

MEMBRES DU COMITÉ:

Dr Roger GRÉGOIRE, président
Dr Gismond DION
Dr Charles E. GOULET
Dr Jean-Claude LEPROHON
Dr Roland NADEAU
Dr Clément VALLÉE, membre invité
Dr Florent TERRIAULT, secrétaire

INSPECTEURS:

Dr Jean-Louis BERTRAND
Dr Jacques BOILEAU
Dr François CAUX
Dr Jean GUIMOND
Dr C.W. HERTEN-GREAVEN
Dr Claude JOLIN
Dr Paul PARÉ
Dr Michel PARENTEAU
Dr Gilles PIGEON
Dr Guy RENAUD
Dr Guy RONDEAU
Dr Peter SAFRAN
Dr Renaud TURCOTTE
Dr Clément VALLÉE

Les régions visitées ont été les suivantes: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Saguenay-Lac St-Jean, Granby, St-Hyacinthe, Richelieu, Bas St-Laurent et Gaspésie.

INSPECTIONS:

Au cours de l'année 1981-82, 162 visites d'inspection professionnelle ont été effectuées, soit:

- 149 visites de cabinets privés, incluant 138 visites dans le cadre de la surveillance générale, 4 visites de contrôle et 7 enquêtes particulières.
- 13 visites de centres hospitaliers incluant 2 visites de contrôle.

PROGRAMME POUR LA PROCHAINE ANNÉE:

Le comité se propose d'effectuer environ 170 visites incluant les visites dans le cadre de la surveillance générale, les visites de contrôle, les enquêtes particulières et les visites de centres hospitaliers.

Dans son dernier rapport annuel (année 1980-81), le comité recommandait au Bureau de l'Ordre qu'un directeur de l'inspection professionnelle à plein temps soit engagé. Cette recommandation a été suivie et le comité d'inspection professionnelle peut maintenant compter sur les services d'un inspecteur à plein temps.

Cette nomination permet au comité d'élaborer un programme plus détaillé de ses activités. Un relevé du nombre de dentistes visités sera établi par régions; le suivi des enquêtes particulières et des visites de contrôle est facilité et les dossiers peuvent être gardé à jour. Il est alors plus facile de déterminer quelles sont les priorités au niveau des régions à visiter tant pour les cabinets privés que pour les centres hospitaliers.

Le président du Comité d'inspection professionnelle,

Roger Grégoire d.d.s.

Roger GRÉGOIRE, d.d.s.

Rapport du syndic

Au cours de l'année qui se termine, 252 griefs du public ont été reçus au bureau du syndic. Ces griefs se classent selon les catégories suivantes:

Honoraires	52*
Prothèses amovibles	47
Couronnes et ponts	34
Endodontie	10
Dentisterie opératoire	11
Chirurgie	25
Orthodontie	6
Politique de bureau	24
Diagnostic	23
Anesthésie	3
Relations professionnelles	17
	252

*Sur ce nombre, 11 griefs ne portaient pas exclusivement sur les honoraires.

Sur ces 252 griefs reçus, 202 ont été réglés ainsi:

Non-lieu	109
Désistement	27
Entente	29
Réprimande	31
Cour	3
Discipline	3
	202

PUBLICITÉ

Plusieurs cas de publicité non-conforme ont été signalés et retenus. Dans la grande majorité des cas, une plainte a été logée au comité de discipline concernant les contrevenants.

Le syndic,

Florent TERRIAULT, d.d.s

Rapport du comité de discipline

MEMBRES DU COMITÉ:

Me Marcel DUMAS, président
Dr Jacques BÉGIN
Dr Paul-André LACHANCE

Substituts:

Dr Lucien BOSSÉ
Dr Jean-Guy CARON
Dr André CHAREST
Dr Jules HAMEL
Dr Raymond LAVALLÉE
Dr André PARÉ
Dr Marvin PINCHUCK

Secrétaire:

Dr Charles-E. GOSSELIN

Secrétaire-substitut:

Dr Roger CHARETTE

NOMBRE D'AUDITIONS:

Le comité s'est réuni à 17 reprises.

NOMBRE DE PLAINTES:

55 plaintes ont été portées par le syndic concernant 54 dentistes.

NATURE DES PLAINTES:

10 concernant la déontologie
45 concernant la publicité

DÉCISIONS ET SANCTIONS:

Un (1) dentiste a été condamné à une réprimande, une amende, aux frais et à une radiation de 3 mois.

Un (1) dentiste a été condamné aux frais et à une radiation de 2 mois.

Six (6) dentistes ont été condamnés à une réprimande, une amende et aux frais.

Trois (3) dentistes ont été condamnés à une amende et aux frais.

Deux (2) dentistes ont été condamnés aux frais.

Trois (3) plaintes ont été renvoyées.

Note:

1) Des 55 plaintes portées devant le Comité, 39 étaient en délibéré au 31 mars. De ce nombre (39), les décisions et sanctions seront rendues durant les mois d'avril et de mai.

2) Trois (3) causes ont été portées en appel devant le Tribunal des Professions; deux par les intimés et une par le plaignant.

3) Deux (2) causes entendues antérieurement au 1er avril 1981 sont encore en délibéré.

Le secrétaire du Comité de discipline,

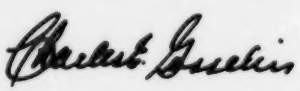

Charles-E. GOSSELIN, d.d.s., f.c.i.d.

Renseignements généraux

IMMATRICULATION

Nombre d'étudiants inscrits dans les facultés de médecine dentaire:

	Montréal	Laval	McGill	31 mars 1982 TOTAL	31 mars 1981 TOTAL
1ère année	85	36	40	**161**	147
2e année	81	25	37	**143**	145
3e année	81	22	38	**141**	145
4e année	82	25	36	**143**	151
TOTAL	329	108	151	**588 étudiants**	588 étudiants

TABLEAU DE L'ORDRE

	31 mars 1982	31 mars 1981
Nombre total des dentistes inscrits au Tableau:	**2,580**	2,468
Répartition par région administrative:		
Région administrative «A»	**66 dentistes**	63 dentistes
" " «B»	**77** "	62 "
" " «C»	**342** "	327 "
" " «D»	**115** "	108 "
" " «E»	**88** "	85 "
" " «F»	**1,436** "	1,385 "
" " «G»	**92** "	94 "
" " «H»	**87** "	81 "
" " «I»	**151** "	146 "
" " «J»	**65** "	64 "
" " «K»	**37** "	34 "
Dentistes exerçant hors de la province de Québec:	**24** "	19 "
TOTAL	**2,580 dentistes**	2,468 dentistes
Nombre de dentistes décédés:	**6 dentistes**	6 dentistes
Nombre de dentistes résignés:	**44 dentistes**	48 dentistes
Nombre de nouveaux membres:	**159 dentistes**	148 dentistes

SPÉCIALISTES

Nombre de dentistes détenant un certificat de spécialiste décerné par l'Ordre:

Répartition par spécialité:

Chirurgie buccale et maxillo-faciale :	**38 dentistes**	40 dentistes
Endodontie :	**19** "	19 "
Hygiène dentaire publique :	**10** "	11 "
Médecine buccale :	**5** "	5 "
Orthodontie :	**83** "	76 "
Pédodontie :	**31** "	29 "
Périodontie :	**20** "	20 "
Prosthodontie :	**33** "	36 "
TOTAL:	**239 dentistes**	236 dentistes

COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle est due le 1er juillet et varie selon les critères suivants:

Membres réguliers :	**420,00$**	350,00$
Membres âgés de 65 ans et plus :	**210,00$**	175,00$
Membres inscrits au Tableau depuis 50 ans et plus :	**aucun**	aucun

Organigramme

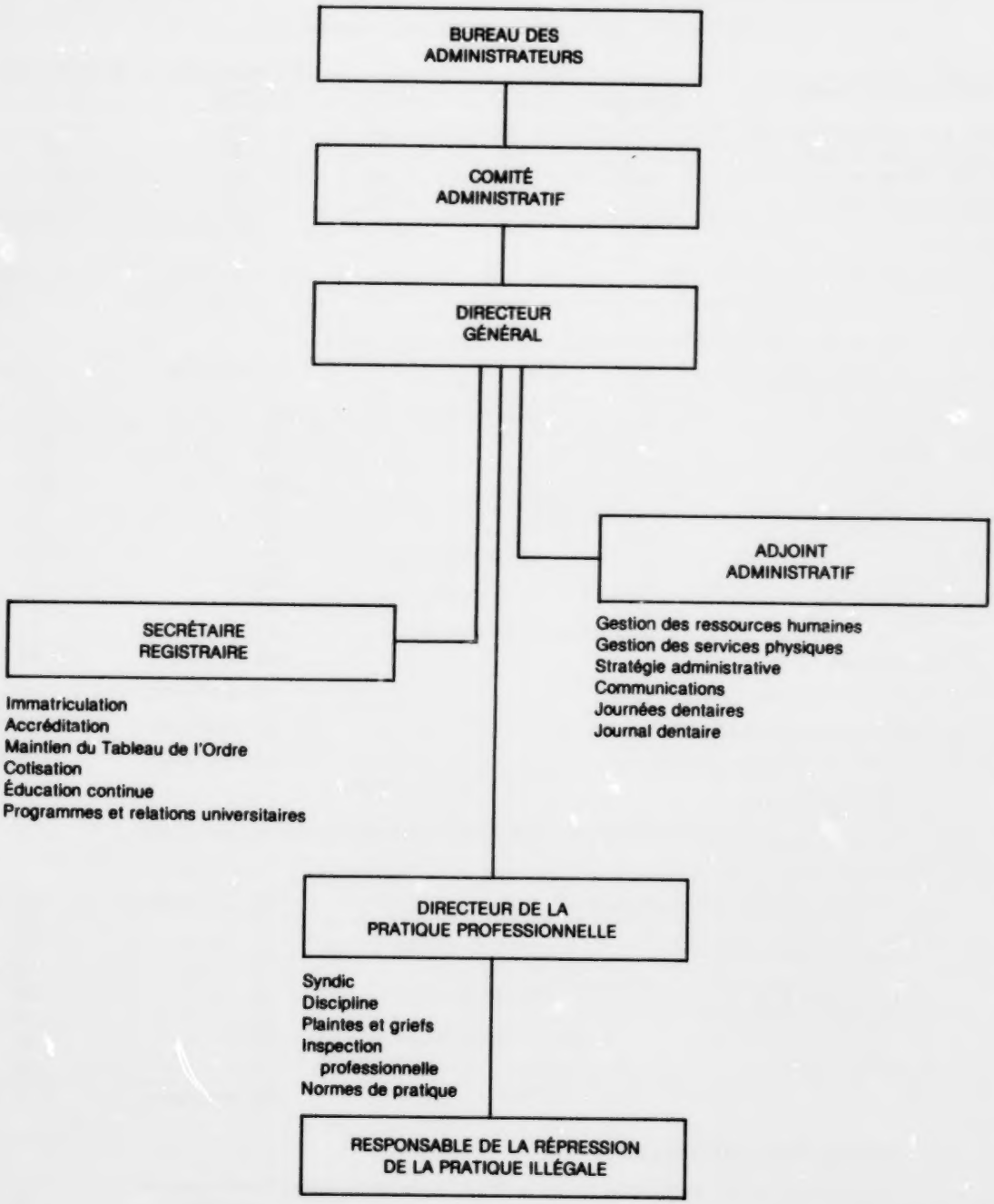

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan et l'avoir des membres de l'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 1982 ainsi que les états des revenus et dépenses et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'exploitation et l'évolution de la situation financière de l'Ordre pour l'exercice terminé le 31 mars 1982 ainsi que sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Moreau, Boisselle, Goupil,
Brunelle, Patenaude & Associés

Moreau, Boisselle, Goupil
Brunelle, Patenaude, C.A.

Comptables Agréés.

Montréal,
le 24 avril 1982.

Revenus et dépenses
Exercice terminé
le 31 mars

	1982	1981
REVENUS (Annexe A)	**1 243 815$**	974 205$
JOURNAL DENTAIRE		
Revenus (Annexe B)	**109 051**	106 765
Moins: dépenses (Annexe C)	**136 221**	103 732
	(27 170)	3 033
	1 216 645	977 238
DÉPENSES		
Frais d'administration (Annexe D)	**894 808**	698 792
Comités (Annexe E)	**270 348**	241 624
Budgets spéciaux (Annexe F)	**26 056**	9 029
	1 191 212	949 445
EXCÉDENT DES REVENUS	**25 433$**	27 793$

Avoir des membres
Exercice terminé
le 31 mars

	1982	1981
SOLDE AU DÉBUT	**624 927$**	597 134$
AJOUTER:		
Excédent des revenus de l'exercice	**25 433**	27 793
SOLDE À LA FIN	**650 360$**	624 927$

Bilan au 31 mars

	1982	1981
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	**50 153$**	105 639$
Dépôts à terme	**450 000**	280 000
Débiteurs (Note 2)	**54 107**	53 257
Intérêts courus à recevoir	**4 250**	21 444
Frais imputables au prochain exercice et dépôts	**728**	7 078
	559 238	467 418
PLACEMENTS - au coût		
Obligations		
(Valeur à la cote: 1982 - 150 790$ 1981 - 147 062$	**208 510**	208 510
IMMOBILISATIONS (Note 4)	**46 888**	19 587
	814 636$	695 515$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	**164 276$**	70 588$
AVOIR DES MEMBRES	**650 360**	624 927
	814 636$	695 515$

PASSIF ÉVENTUEL (Note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Approuvé par la direction

Évolution de la situation financière Exercice terminé le 31 mars

	1982	1981
PROVENANCE DES FONDS:		
Fonds provenant de l'exploitation:		
Bénéfice net de l'exercice	**25 433$**	27 793$
Ajouter – élément n'affectant pas le fonds de roulement:		
Amortissement des immobilisations	**11 568**	2 176
	37 001	29 969
Produit de la vente d'immobilisations	**1 200**	—
Total	**38 201**	29 969
AFFECTATION DES FONDS:		
Acquisition d'immobilisations	**40 069**	—
TOTAL	**40 069**	—
(DIMINUTION) AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT	**(1 868)**	29 969
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	**396 830**	366 881
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	**394 962$**	396 830$

Notes complémentaires au 31 mars 1982

Note 1 -

CONVENTIONS COMPTABLES:

Immobilisations et amortissement -

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode du solde décroissant, aux taux suivants:

Mobilier et équipement - bureau	10%
Améliorations locatives	20%

Note 2 -

DÉBITEURS:	**1982**	1981
Annonceurs (re.: Journal dentaire)	**24 946$**	21 323$
Journées dentaires du Québec	**—**	13 975
Office des professions	**3 211**	2 753
Autres débiteurs	**27 745**	15 206
	55 902	53 257
Provision pour mauvaises créances	**1 795**	—
	54 107$	53 257$

Note 3 -

PLACEMENTS:

Ces placements comprennent des obligations de Municipalité de Murdochville, Québec, Canada, dont le coût est de 136 400$ et la valeur nominale de 135 000$ placés en fiducie pour garantir une pension annuelle de 8 400$ à un retraité permanent de l'Ordre.

Notes complémentaires au 31 mars 1982

Note 4 -

IMMOBILISATIONS:	Coût	Amortissement accumulé	**1982 Valeur nette**	1981 Valeur nette
Mobilier et équipement - bureau	64 504$	29 843$	**34 661$**	19 587$
Améliorations locatives	15 284	3 057	**12 227**	—
	79 788$	32 900$	**46 888$**	19 587$

Note 5 -

CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS:	**1982**	1981
Fournisseurs	**90 005$**	12 687$
Salaires et jetons	**12 110**	18 498
Déductions à la source	**20 396**	20 126
Journal dentaire	**29 977**	19 277
Journées dentaires du Québec	**11 788**	—
	164 276$	70 588$

Note 6 -

JOURNÉES DENTAIRES DU QUÉBEC:

Les états financiers ne comprennent pas les opérations des Journées dentaires du Québec.

Notes complémentaires au 31 mars 1982

Note 7 -

CHIFFRES COMPARATIFS:

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1982.

Note 8 -

PASSIF ÉVENTUEL:

1) Suite à un échec aux examens de l'Ordre des dentistes du Québec, un médecin Haïtien a intenté une poursuite de 500 000$ contre l'Ordre.

2) Le syndic de l'Ordre des dentistes du Québec, a fait l'objet d'une poursuite en dommages et intérêts de 50 000$ pour certaines interventions relevant de sa responsabilité et ce dans l'exercice de ses fonctions. Cette poursuite est intentée par la firme du nom de "Société Immobilière A.B.M.S. Inc.".

L'Ordre conteste ces réclamations qu'elle considère sans fondement, croit au bien fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits auprès des tribunaux.

Annexes A, B & C
Autres renseignements
Exercice terminé
le 31 mars

A - REVENUS	**1982**	1981
Contribution des membres	**1 022 330$**	823 724$
Immatriculation et enregistrement	**6 025**	4 300
Examen pour la licence	**56 105**	30 300
Permis de spécialistes	**2 600**	1 600
Amendes (re.: pratique illégale)	**6 324**	16 362
Amendes (re.: comité de discipline)	**3 200**	5 100
Intérêts sur obligations et dépôts à terme	**121 811**	62 642
Office des professions	**7 429**	6 307
Revenus de dépliants et brochures	**1 778**	8 065
Albums dentaires	**1 894**	8 142
Revenus - colloques	**6 834**	—
Autres	**7 485**	7 663
	1 243 815$	974 205$

B - REVENUS - JOURNAL DENTAIRE		
Annonceurs	**101 944$**	95 938$
Souscripteurs	**1 482**	943
Éducation continue	**300**	3 700
Journées dentaires	**3 512**	4 925
Autres	**1 813**	1 259
	109 051$	106 765$

C - DÉPENSES - JOURNAL DENTAIRE		
Impression	**102 973$**	72 960$
Commissions	**25 264**	23 405
Honoraires	**6 678**	6 000
Avantages sociaux	**296**	220
Escompte	**953**	1 145
Téléphone	**47**	—
Frais de banque	**10**	2
	136 221$	103 732$

Annexes D
Autres renseignements
Exercice terminé
le 31 mars

D - FRAIS D'ADMINISTRATION	1982	1981
Salaires	**389 500$**	358 306$
Avantages sociaux	**44 587**	36 816
Papeterie et imprimés	**30 454**	34 997
Poste	**21 579**	18 477
Traduction	**766**	512
Location d'équipement de bureau	**10 685**	14 274
Téléphone et télégrammes	**17 132**	11 375
Dépenses des enquêteurs et avocats (re.: pratique illégale)	**15 156**	20 853
Dépenses des avocats (re.: comité de discipline)	**31 150**	10 155
Loyer et taxes	**49 459**	24 690
Entretien de l'équipement de bureau	**1 982**	2 428
Services professionnels	**4 800**	9 193
Contribution	**20 350**	19 908
Contentieux	**26 823**	21 606
Bibliothèque et abonnements	**512**	485
Colloque de l'Ordre	**15 097**	6 646
Frais de représentation et conférences de presse	**21 227**	8 717
Dépenses du Président et des Directeurs	**23 727**	22 900
Dons	**936**	936
Pension	**8 400**	8 400
Service du personnel	**2 823**	2 391
Intérêts et frais bancaires	**341**	31
Assurances	**1 631**	1 668
Journées dentaires du Québec	**35 500**	43 435
Dépenses générales de bureau	**584**	1 649
Cérémonie de graduation	**3 869**	5 280
Enquêtes spéciales du Syndic	**6 548**	2 562
Rapport annuel	**3 710**	3 368
Informatique	**11 334**	—
Publicité	**63 156**	—
Aménagement et relocalisation	**12 953**	—
Mauvaises créances	**1 795**	—
Autres	**4 673**	4 558
Amortissement - mobilier et équipement	**8 512**	2 176
Amortissement - améliorations locatives	**3 057**	—
	894 808$	698 792$

Annexes E, F
Autres renseignements
Exercice terminé
le 31 mars

E - COMITÉS:	1982	1981
Bureau des administrateurs	**54 034$**	61 057$
Comité administratif	**14 262**	12 032
Comité d'éthique	**17 280**	19 473
Comité d'éducation continue	**28 376**	26 243
Comité des services auxiliaires	**928**	1 655
Comité de l'information	**1 810**	7 506
Comité d'inspection professionnelle	**13 228**	12 197
Comité des finances	**7 220**	2 884
Comité de rédaction du Journal dentaire	**2 301**	2 710
Commission des examinateurs	**57 310**	57 673
Comité de discipline	**25 729**	9 229
Inspections	**26 468**	22 899
Comité de l'examen des titres	**—**	1 905
Comité des services dentaires hospitaliers et agrément des programmes	**5 740**	4 161
Syndic	**15 662**	—
	270 348$	241 624$

F - BUDGETS SPÉCIAUX:		
Comité de l'information (Mois de la santé dentaire)	**26 058$**	9 029$

Analyse des revenus et dépenses

	1981-82	1980-81
REVENUS	%	%
Contribution des membres	**75,6**	76,2
Journal dentaire	**8,1**	9,9
Intérêts sur obligations et dépôts à terme	**9,0**	5,8
Examen pour la licence	**4,1**	2,8
Amendes	**0,7**	2,0
Dépliants, brochures et albums dentaires	**0,3**	1,5
Autres revenus	**2,2**	1,8
	100,0	100,0
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	**32,1**	36,6
Dépenses d'administration générale	**20,9**	19,2
Journal dentaire	**10,1**	9,6
Bureau des administrateurs	**4,0**	5,7
Commission des examinateurs	**4,2**	5,4
Journées dentaires	**2,6**	4,0
Inspection professionnelle	**2,9**	3,2
Autres comités	**2,3**	3,2
Éducation continue	**2,1**	2,4
Répression de la pratique illégale	**1,1**	1,9
Contentieux	**2,0**	2,0
Éthique	**1,3**	1,8
Information et publicité	**6,7**	1,5
Discipline	**5,8**	0,9
SURPLUS	**1,9**	2,6
	100,0	100,0